

seulement à l'emplacement de chaque arbre, par du terrain de bonne qualité. Il va sans dire que dans tous les cas, plus la terre sera ameublie et engraisée, et plus l'arbre croîtra vigoureusement, et plus abondants seront ses fruits.

Le Pommier est un arbre le plus rustique parmi les arbres fruitiers; il réussit très loin au Nord. En général partout où mûrit le blé la pomme peut aussi y mûrir. Et rien ne s'oppose à ce que le district de Québec, et même le bas du Fleuve, comme le Saguenay, la Gaspésie, la Baie des Chaleurs, ne puissent avoir de bonnes pommes et en grande quantité. D'ailleurs nous en avons la preuve sous les yeux par ces énormes sauvagions que nous voyons partout si robustes et si vigoureux; car partout où l'on récolte de mauvaises pommes on peut en avoir de bonnes, il suffit pour cela de se procurer des plants greffés de bonnes espèces. De plus, des essais tentés à S. Joachim, à l'Île aux Coudres, à St. Roch des Aulnets, à la Rivière du Loup, etc., ont enlevé tout doute à cet égard.

DÉNOMINATION DU POMMIER.—Le Pommier eu égard à la taille ou grandeur qu'on veut lui faire prendre dans la culture, se partage en trois dénominations, savoir :

1° *Hautes tiges ou Pleins-vents.*—Ce sont des arbres greffés sur des *égrins* ou sujets provenant du semis des pépins de pommes sûres (pommes à cidre), qui s'élèvent d'ordinaire à 50 ou 25 pieds. Les pépins des bons fruits à couteau, ou pommes douces, donnent des arbres d'une taille un peu moins élevées (15 à 20 pieds), mais généralement dans la culture aujourd'hui on confond les produits de ces deux provenances sous le nom de *francs*, et on les emploie indistinctement pour sujets de tous les arbres qu'on destine aux vergers.

2° *Doucins ou Demi-tiges.*—Ce sont des arbres de deuxième grandeur, ne dépassant pas 10 à 12 pieds, qu'on emploie dans les petits vergers ou les grands jardins. On les obtient par la greffe sur des sujets provenant du Pommier acerbe, *Malus acerba*, Méral, espèce sauvage de petite taille qu'on trouve dans les forêts de l'Europe.

3° *Paradis ou nains.*—Ce sont les plus petits du genre, ne dépassant pas 4 à 5 pieds en hauteur. On obtient les sujets pour ceux-ci par le marcottage ou couchage des branches du même Pommier sauvage qui fournit les Doucins. Cependant aujourd'hui les Doucins et les Paradis, par une longue réputation de culture différente, en sont venus à former deux espèces distinctes. Une taille plus élevée, des racines plus pivotantes, distinguent particulièrement les Doucins des Paradis. Inutile de faire remarquer qu'on greffe indifféremment la même espèce sur Paradis, sur Doucin ou sur Franc; cependant comme les premiers servent aussi d'ornement dans les jardins, on les greffe de préférence en espèces précoces ou pommes d'été afin de pouvoir jouir plus tôt de l'ornement qu'ils offrent. Ils donnent d'ailleurs les plus beaux et les plus gros fruits. Les mettant à fruits d'ordinaire la 2^e et la 3^e année de la greffe, on les utilise encore pour essayer des espèces nouvelles qu'on a remarqué dans les semis derniers à certains indices donner des fruits de bonne

qualité. C'est ainsi qu'apparaissent chaque année ces nouvelles variétés qu'annonce le pépiniéristes.

MULTIPLICATION DU POMMIER.—Le Pommier se propage ordinairement par la greffe, car le semis tendant à rapprocher ses produits de l'espèce sauvage primitive, ne produit presque jamais des fruits semblables à ceux qui ont donné les graines. De là la nécessité de recourir à la greffe pour avoir la certitude de la qualité que l'on veut reproduire. Cependant il arrive souvent que les pépins de pommes recommandables donnent des fruits de bonne qualité, et c'est uniquement de cette façon qu'on obtient de nouvelles espèces, comme il a été dit plus haut. On choisit dans un semis quelques individus qui par une feuille plus large, une croissance plus développée, une tige forte et dépourvu d'épines, etc., semblent promettre davantage; on les soumet à la greffe, et il arrive souvent qu'on obtient ainsi de nouvelles espèces différent de celles déjà connues et se recommandant par quelque qualité particulière.

Dans les pépinières on se procure du marc de cidre ou les résidus qui restent sous la presse dans la fabrication du cidre, on sépare par des lavages les pépins du reste, et on les sème soit en sillons soit à la volée dans une bonne terre riante et ameublie (a) Pendant les deux premières années de leur croissance, on ne leur donne pour ainsi dire d'autres soins que les sarclages nécessaires pour ne pas laisser se perdre dans les herbes. Après leur deuxième année, on les transplante en rangs après leur avoir raccourci la racine principale et les avoir réduits à une seule tige, si déjà ils avaient émis des branches latérales; et dès l'année suivante ils sont d'ordinaire capables d'être greffés, soit en écusson, soit en fente au collet ou sur racine. La greffe en écusson est généralement la plus employée, par ce qu'elle est la plus sûre, la plus solide et la facile à opérer (b). Cependant les greffes sur racine ou en fente au collet sont souvent aussi mises en usage, surtout lorsque les sujets sont un peu gros ou qu'on veut avoir des fruits plus tôt, parce que ces greffes sont généralement plus précoces.

C'est par le marcottage ou le couchage des branches qu'on se procure les sujets de Doucins et de Paradis. On donne le nom *mères* aux pieds qu'on destine ainsi à fournir les marcottes. Après avoir établi ces pieds dans une terre riche et très friable on les recèpe à 5 ou 6 pouces du sol pour les forcer à émettre des branches aussi rapprochées de terre que possible. On courbe ensuite ces branches dans le sol, les y retenant par une petite fourche et relevant leur extrémité au moyen d'un petit piquet, et d'ordinaire après une seule saison, ces marcottes sont suffisamment enracinées pour pouvoir être *serrées* ou séparées de la plante mère et mises en rangs dans la pépinière; et dès l'année suivante elles peuvent recevoir des greffes. Ce procédé en diminuant la vigueur des arbres permet de les retenir dans un état nain ou de plus petite taille.

Mais la greffe n'est-elle qu'un simple moyen de propagation, et n'exerce-t-elle aucune action sur les fruits qu'elle porte? On s'accorde généralement aujourd'hui à reconnaître que la greffe